

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**  
**MINISTERE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET ELECTRICITE**  
**UNITE DE COORDINATION ET DE MANAGEMENT DES PROJETS (UCM)**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET**

- N° Avis : AMI n° 024/MINRHE/UCM/EASE/2020/SC
- Pays : République Démocratique du Congo (RDC)
- Source de financement : EASE –IDA DON N° 177ZR & CREDIT 6018-ZR
- Nom du Projet : Projet d'Accès et d'Amélioration des Services Electriques « EASE »
- Services de consultant : **Recrutement d'un Consultant (cabinet) chargé du contrôle et de la vérification des activités des opérateurs de mini-réseaux et des distributeurs de systèmes solaires individuels dans le cadre de la mise en œuvre du fonds d'électrification du Projet d'Accès et d'Amélioration des Services Electriques**
- Date de publication : 25 novembre 2020

La République Démocratique du Congo (RDC) a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) des fonds en vue de financer l'accroissement de l'accès à l'électricité et l'amélioration des services énergétiques à travers un projet dénommé Projet d'Accès et d'Amélioration des Services Electriques « EASE » et se propose d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements autorisés au titre du présent contrat relatif aux services de **Consultant (cabinet) chargé du contrôle et de la vérification des activités des opérateurs de mini-réseaux et des distributeurs de systèmes solaires individuels dans le cadre de la mise en œuvre du fonds d'électrification du Projet d'Accès et d'Amélioration des Services Electriques.**

L'objectif de la mission est de :

**(i) Pour les mini-réseaux et systèmes solaires individuels en général :**

- Vérifier en vue de certifier que les demandes de paiements émises par les entreprises sélectionnées dans le cadre des subventions sont conformes à la réalité et qu'elles répondent à toutes les exigences énoncées dans les deux Manuels des Operations relatives à l'attribution des subventions par le Fonds d'Electrification et dans les conventions de subvention conclues avec UCM.
- Inspecter en vue de documenter les activités menées par les entreprises en matière de sauvegardes environnementales et sociales, conformément aux exigences de la législation nationale et de la Banque mondiale, telles que prévues dans les Manuels des Opérations et dans les conventions de subventions.
- Formuler les propositions en vue d'améliorer l'efficacité du fonds d'électrification sur base des commentaires recueillis auprès des bénéficiaires finaux.

### **(ii) Pour les mini-réseaux en particulier :**

- Contrôler la conformité des travaux de déploiement des réseaux de distribution MT, BT et d'éclairage public ainsi des branchements des ménages et PME aux exigences de la convention de subvention d'investissement signée avec chacun des entreprises de mini-réseaux.
- Vérifier périodiquement la continuité du service.

### **(iii) Pour les systèmes solaires individuels en particulier :**

- Vérifier l'effectivité des ventes et installations des lampes et kits solaires par les entreprises
- Vérifier périodiquement la continuité de l'activité/bon fonctionnement des produits vendus (y incluant « PAYGO ») et de la provision d'un service après-vente approprié.

L'Unité de Coordination et de Management des projets du ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité (UCM) invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte des consultants candidats et la sélection du candidat sont les suivantes:

#### **I.1 EXPERIENCE GENERALE**

Disposer d'une expérience avérée dans le contrôle et la surveillance des travaux d'implantation de réseaux de distribution d'électricité. Les références prises en compte sont celles des 10 dernières années, soit de 2010 à 2020.

#### **I.2 EXPERIENCE SPECIFIQUE**

I.2.1 Avoir réalisé au minimum deux (2) missions impliquant la vérification des transactions similaires à celles requises dans la présente mission, et ce au cours des dix (10) dernières années, soit de 2010 à 2020.

I.2.2 Expérience confirmée des missions ayant requis le déploiement simultané de personnel dans plusieurs zones rurales

I.2.3 Expérience confirmée dans les projets sous financement des Bailleurs de fonds

Les références prises en compte sont celles des cinq dernières années, soit de 2015 à 2020.

#### **I.3 Disponibilité du personnel**

Disponibilité d'un personnel-clé dont profils ci-après :

1.3.1 Chef d'équipe

1.3.2 Vérificateur réseau

1.3.3 Premier Vérificateur provincial

1.3.4 Deuxième Vérificateur provincial

1.3.5 Expert en environnement

#### **I.4 Connaissance de la région**

I.4.1 Expérience en Afrique Subsaharienne. Les références prises en compte sont celles des 5 dernières années, soit de 2015 à 2020

I.4.2 Expérience en zone rurale de la RD Congo. Les références prises en compte sont celles des 10 dernières années, soit de 2010 à 2020.

Le consultant est responsable de la composition de son équipe dont il optimisera le nombre d'interventions. Il s'attachera, à ses frais, les services d'un centre d'appels (call center) pour les vérifications par voie téléphonique.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des Directives : « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID, édition janvier 2011, version révisée en juillet 2014 », relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs qualifications et compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire et conjoint.

Un consultant sera sélectionné par la méthode fondée sur « **les Qualifications des Consultants** » conformément aux procédures de la Banque mondiale définies dans les Directives : « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID, édition janvier 2011, version révisée en juillet 2014 ».

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des termes de référence à l'adresse ci-dessous, tous les jours ouvrables du lundi au vendredi aux heures suivantes : de 9h00' à 16h00' (heure locale = TU+1).

Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française doivent parvenir par courrier ou par e-mail à l'adresse ci-dessous au plus tard **le jeudi 10 décembre 2020 à 15h00 (heure locale = TU+1)** et porter clairement la mention : « **AMI n° 024/MINRHE/UCM/EASE/2020/SC – Recrutement d'un Consultant (cabinet) chargé du contrôle et de la vérification des activités des opérateurs de mini-réseaux et des distributeurs de systèmes solaires individuels dans le cadre de la mise en œuvre du fonds d'électrification du Projet d'Accès et d'Amélioration des Services Electriques** ».

*Unité de Coordination et de Management des Projets  
du ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité (UCM)  
1022, Avenue des Forces Armées de la RDC  
(ex-Avenue du Haut Commandement)  
Concession Gombe River - Zimbali  
2<sup>ème</sup> étage du bâtiment à usage administratif  
Kinshasa-Gombe  
République Démocratique du Congo  
Tél. : (+243) 84 782 4066 ; (+243) 81 868 5536  
E-mails : [info@ucmenergie-rdc.com](mailto:info@ucmenergie-rdc.com) ou [procurement@ucmenergie-rdc.com](mailto:procurement@ucmenergie-rdc.com)*

**Maximilien MUNGA**  
Coordonnateur